

Pors au prince de 18 mars 1792

~~no 64~~ St. G.

n. 6. Bis

Assemblée provinciale et provisoirement administrative de l'ouest
et municipalité du pors au prince réunies.

Monsieur De grimouard commandant de Pors et des forces navales,
en aide au pors au prince



Nous avons reçu votre lettre de ce jour adressée au président de
l'assemblée provinciale, il est bien fâcheux pour nous d'avoir à vous
annoncer que des magasins sont en un tel état de disette, qu'il nous
est impossible d'en laisser sortir pour de dehors la moindre des provisions,
nous sommes instruits d'ailleurs, qu'en vertu d'une réquisition de l'assemblée
coloniale et d'un ordre de M. le général adressé à vous ou à M. De cambis
par Monsieur De girardin, la frégate La galathée doit se rendre à la grande
saline de l'artibonite, et le calme que Monsieur De St. Léger nous annonce
être rétabli à l'éogane, nous autorise à croire que Monsieur De cambis
s'empressera de se rendre à sa destination, ou il trouvera des vivres, ou
bien dans le cas d'une absolue nécessité il pourrait en prendre en passant
icy.

En ce qui concerne la réquisition de Monsieur De St. Léger pour avoir deux
hommes d'équipage de chaque navire marchand, nous ne croyons pas
que ces hommes soient nécessaires à l'éogane puisque la paix y régne,
et nous ne pouvons pas que Monsieur De St. Léger ait le droit de faire

6

Des réquisitions, nous vous envoyons la Déclaration que nous avons
Donnée a ce sujet : nous l'avons fait lire aux troupes De l'igue nous
Espérons que vous vous y conformerez.

Salut.

Signé pour le président. Serenbourg pere, maire. rochefort. secrétaire
rochion secrétaire, inubert secrétaire substitut malabar. secrétaire
greffier.

Pour copie conforme. Grimouard